



# Charte de l'arbre

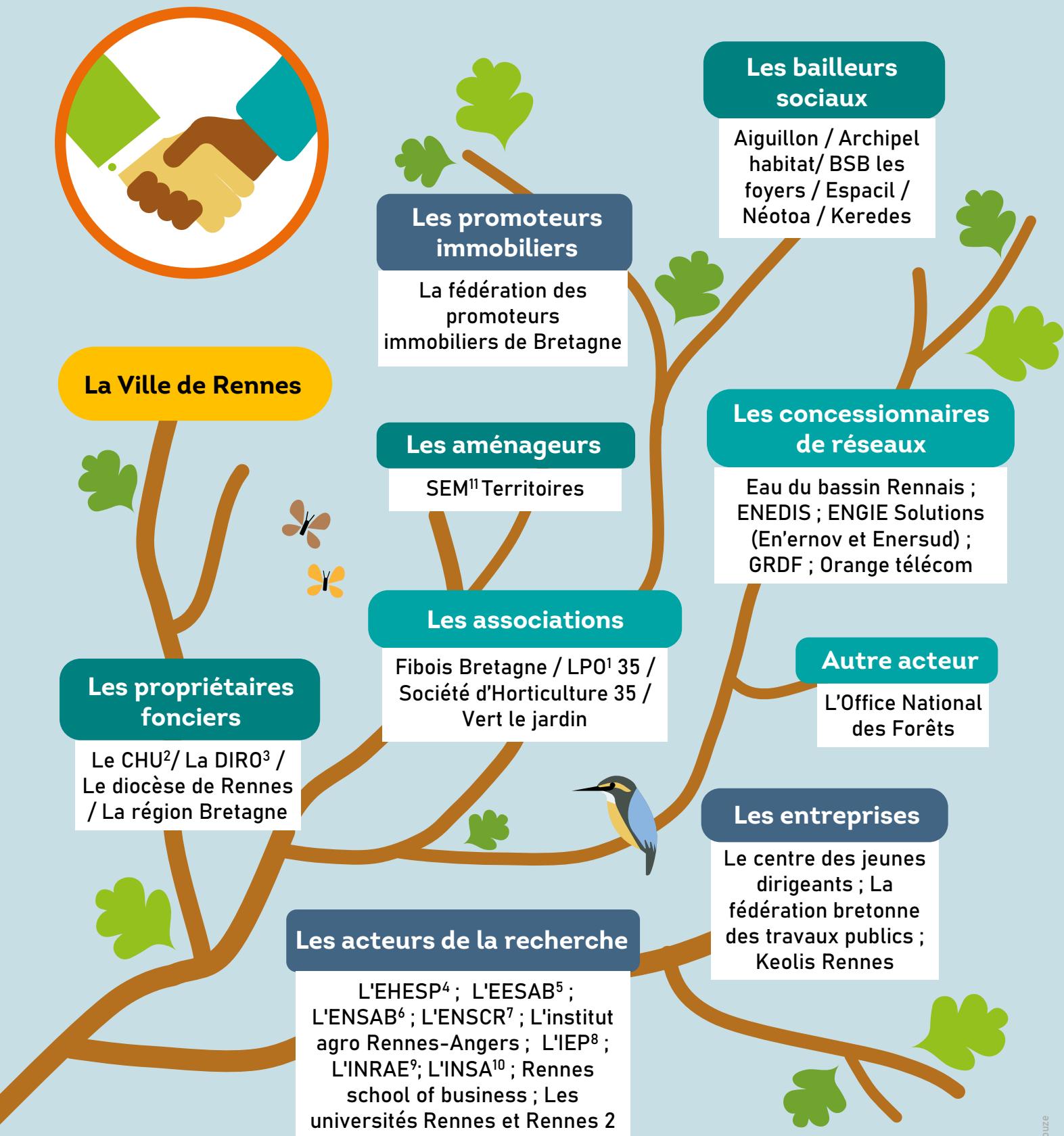
## Rapport annuel #2

Avril 2024

# Rétrospective de la mise en place de la charte de l'arbre



# Un réseau « arbre dans la Ville » de 38 partenaires



<sup>1</sup> La ligue de protection des oiseaux; <sup>2</sup> Le centre hospitalier universitaire ; <sup>3</sup> La direction interdépartementale des routes Ouest ; <sup>4</sup> École des hautes études en santé publique ; <sup>5</sup> École européenne supérieure d'art de Bretagne ; <sup>6</sup> École nationale supérieure d'architecture de Bretagne ; <sup>7</sup> École nationale supérieure de chimie de Rennes; <sup>8</sup> Institut d'études politiques ; <sup>9</sup> Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; <sup>10</sup> Institut national des sciences appliquées ; <sup>11</sup> Société d'économie mixte

## Partie 1 Les temps forts de l'année 2023 en images

### Le 14 Novembre 2023 • Séminaire « Concilier l'arbre et l'aménagement »



Le 14 novembre 2023 s'est tenu un séminaire avec des signataires de la charte de l'arbre ainsi que des référents techniques et élus à la biodiversité des communes de la Métropole.

Organisé par la cellule Biodiversité de la Direction des Jardins et de la Biodiversité en partenariat avec Plante & Cité, ce séminaire a permis d'aborder de nombreux sujets : protection des arbres existants dans le cadre de projets d'aménagement, plantations en milieu contraint, connaissance de son patrimoine, mobilisation et sensibilisation des acteurs de l'arbre. Cette journée a été rythmée le matin par des présentations plénières puis des ateliers de mise en situation. L'après-midi était consacrée aux visites des plantations en milieu contraint mises en œuvres par la Direction de l'Espace public et des Infrastructures de Rennes Métropole sur le centre-ville ancien de Rennes.



Aménagement place du Champ-Jacquet 2024-2025

Plantations place de la mairie 2022



## Plantations participatives accompagnées par les jardiniers de la Ville de Rennes et des associations partenaires.

- Boisement à la Prévalaye avec les salariés d'Yves Rocher



- Verger au square des Hautes Ourmes avec le Collectif d'habitants des Hautes Ourmes



- Micro-forêt sur la placette Moreau de Jonnès avec des enfants du périscolaire



- Micro-forêt au complexe sportif André Fresnais avec des enfants du périscolaire



- Plantation d'un verger avec le groupe scolaire Jean-Moulin



- Haies bocagères à la Piverdière avec les agents de la Ville et de la Métropole



## Partie 2 Les actions engagées par la Ville de Rennes



### 1 Sensibiliser à la présence de l'arbre

#### Sensibiliser les étudiants

#### Engagement 2

##### ➡ Visites des plantations denses sur le territoire de la Ville

Une visite de plusieurs micro-forêts a été réalisée auprès d'étudiants d'une licence professionnel en paysage. Ces jeunes participaient à la plantation d'une micro-forêt sur le campus de l'université de Rennes 2. Cette visite a été l'occasion pour eux de découvrir les différentes techniques de plantation possibles et leurs résultats à travers les différents aménagements réalisés sur le territoire rennais.

#### LA MICRO-FORÊT URBAINE



Different essences locales ont été plantées : chênes, erables, merisiers, châtaignier, sorbiers, charmes, néfliers, poiriers sauvages...

Pour le respect des Rennais qui s'y investissent, merci de prendre soin de cet espace !



##### ➡ Mobilisation des étudiants de L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA)

Le projet issu du budget participatif « Reconnaître les arbres en ville » a pour vocation de mettre en place des « étiquettes » originales pour identifier l'essence de certains arbres sur l'espace public. Le porteur de projet a souhaité associer des étudiants en design pour concevoir l'objet qu'il souhaite original et attrayant pour les non-initiés. La Ville de Rennes va sélectionner un projet parmi les idées proposées pour le mettre en place avant la fin du mandat. Ce travail est l'occasion de réaliser des balades et des présentations aux étudiants pour leur transmettre des éléments de compréhension du monde de l'arbre et de les sensibiliser à leur importance en ville.



#### Promouvoir une culture commune de l'arbre

#### Engagement 3

##### ➡ Les 24H de la biodiversité et l'inauguration du parc de Beauregard-Quincé

Le 24 Juin 2023, se sont tenues les 24 heures de la biodiversité au sein du nouveau parc champêtre Beauregard-Quincé inauguré ce jour là. Les Rennaises et les Rennais ont pu découvrir la faune et la flore du parc au travers d'animations nature pour tous les âges. Ce fut aussi l'occasion de parcourir cette étendue de 12 hectares, qui sanctuarise le patrimoine bocager existant en offrant une mosaïque d'habitats qui se succèdent. De nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes ont également été réalisées en complément de la végétation existante.



→ **Interventions de sensibilisation auprès du réseau de bâtisseurs durables • Batylab**

Le 25 mai 2023, la Direction des Jardins et de la Biodiversité a animé un Webinaire en partenariat avec l'association Batylab sur le « patrimoine arboré et la construction ». Ce fut l'occasion de présenter aux participants la genèse de la charte de l'arbre et les actions mises en œuvre pouvant avoir un impact dans la construction de la ville. À la suite de cette intervention, le 30 novembre 2023, la Ville de Rennes a également animé un atelier avec le bureau d'étude Aubépine sur la place de l'arbre dans les projets de construction, lors de la journée technique Batylab « Bâtiment & biodiversité : Construire avec le vivant ».



**BATYLAB**



**Et d'autres actions déjà initiées qui se poursuivent ...**



- Les interventions auprès d'étudiants dans le cadre de leur cursus universitaire
- Les plantations participatives auprès d'enfants dans le cadre scolaire ou péri-scolaire et auprès des citoyens Rennais
- Les interventions et les actions de sensibilisation auprès des différents services de la Ville et de la Métropole
- La communication grand public autour de l'arbre en ville sur les différents canaux de communication de la Ville et de la Métropole.

**Zoom sur l'accueil d'une délégation vietnamienne de la ville d'Hué à Rennes**



Dans le cadre du projet de coopération "les espaces verts et l'agriculture urbaine au service de l'adaptation des villes au changement climatique" qui unit la ville d'Hué et de Rennes, une délégation a séjourné à Rennes du 25 au 30 Septembre 2023. Des réunions de travail ainsi que des visites de terrain ont été organisées autour de plusieurs thématiques dont la végétalisation. La délégation a pu visiter la ferme des bois et découvrir le recyclage et la valorisation des arbres coupés par la ville de Rennes ainsi que la pépinière. Ces échanges, riches, permettent de diffuser et de mettre en perspectives, au-delà des frontières françaises, les solutions que Rennes adopte en matière d'adaptation au changement climatique.

## Améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine arboré public

Engagement 6

- État des lieux et plan de gestion du patrimoine arboré des Prairies Saint-Martin



De janvier à juin 2023, dans le cadre d'un stage de six mois, une étudiante en deuxième année à AgroParisTech de Nancy a réalisé un état des lieux du patrimoine arboré des prairies Saint-Martin. Celui-ci tend naturellement à refermer les milieux ouverts présents sur le parc. Ainsi, dans le but de préserver la mosaïque d'habitats riches en biodiversité ainsi que la fonction hydraulique de régulation des crues de cet espace, un plan de gestion a été construit suivant les types de milieux identifiés et leurs états.

## Améliorer les conditions de vie des arbres existants

Engagement 7

- Formalisation de référentiels « Aires de jeux inclusifs et végétalisés » et « Cours d'école végétalisées et non genrées »

Les expériences de la Ville de Rennes en matière de rénovation des cours d'école et des aires de jeux ont été traduites dans deux référentiels à destination de tous les acteurs participants à ces projets de réaménagement. Ces référentiels définissent les objectifs que la Ville de Rennes s'est fixés en replaçant respectivement les enfants et le végétal (« végétaliser tout sauf ») au cœur de ces espaces pensés les plus inclusifs possible. Ils détaillent également les outils mis en place pour les atteindre de la phase conception jusqu'à la phase travaux.

- Requalification de rues plantées, désimperméabilisation et création de zones d'apaisement

En lien avec la Direction de la Voirie et la Direction de l'Espace public et des Infrastructures, certaines rues sont requalifiées chaque année. À titre d'exemple, le boulevard Raymond Poincaré a été réaménagé en 2023. L'enrobé sous les arbres existants a laissé place à 940 m<sup>2</sup> d'ilots végétalisés permettant une meilleure alimentation en eau des arbres et une piste cyclable sécurisée a été aménagée.



## Mieux prendre en compte l'existant dans les projets

Engagement 8

- Diagnostic écologique du secteur Dordain



Réserve foncière depuis de nombreuses années, le secteur autour de la rue du docteur Dordain et fils a fait l'objet d'un diagnostic écologique qui a révélé tout l'intérêt pour la biodiversité de cet espace de nature au sein d'un tissu très urbanisé. Des réflexions sont en cours pour une évolution de cet espace permettant de préserver les habitats riches en biodiversité.



➔ **Travail collaboratif avec les services de l'État pour la protection des alignements d'arbres protégés par le code de l'environnement.**

L'article L350-3 du code de l'environnement protège les allées et alignements d'arbres situés le long du voie ouverte à la circulation du public. Cet article a été modifié par la loi 3Ds en 2022 et désigne le préfet comme l'autorité compétente pour juger du caractère dérogatoire de certaines atteintes (état sanitaire, besoin d'un projet d'aménagement etc.). Ainsi, afin d'obtenir une lecture commune de cet article de loi, la Ville de Rennes a travaillé avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) d'Ille et Vilaine (service instructeur) afin d'établir une doctrine commune. Des revues de projets sont également organisées afin de recueillir leur pré-avis avant le dépôt d'une demande d'autorisation.



➔ **Mise à jour des Conditions Générales de Ventes de Terrains et d'Utilisation des Sols**

En lien avec le service foncier de Rennes Métropole, les conditions générales de vente dans le cadre des Zones d'Aménagement Concertées sur le territoire de la Ville de Rennes ont été mises à jour en renforçant les prescriptions auprès du cédant et des acquéreurs pour préserver les arbres et les habitats existants intéressants pour la biodiversité sur les terrains faisant l'objet d'une vente.

**+ Et d'autres actions déjà initiées qui se poursuivent ...**



- ➔ **Poursuite des travaux et des rencontres régulières avec la commission « Arbres dans la ville »**
- ➔ **Réaménagement des cours d'écoles :** Cours d'écoles maternelle Pascal Lafaye, élémentaire et maternelle Clôteaux et élémentaire Chateaugiron
- ➔ **Réaménagement des aires de jeux :** Aire de jeux Clair Détour, Landry, Square des Hautes-Ourmes et Jardin des Vikings.
- ➔ **Application du barème de l'arbre protégeant les arbres appartenant à la Ville de Rennes et des pénalités financières en cas de non-respect des mesures de protections**

**Zoom sur la valorisation du bois abattu par la Ville de Rennes**

Chaque année, les arbres abattus par la Ville de Rennes ou Rennes Métropole, qui ne peuvent pas rester sur place, sont transformés en planches, poteaux, piquets, copeaux et valorisés pour divers travaux.





### 3 Planter de manière durable dans les nouveaux aménagements

+ 300 arbres

dans le centre-ville d'ici la fin du mandat

#### Augmenter le patrimoine arboré de 30 000 arbres à l'horizon 2026

Engagement 20

##### → Un plan relatif à cet objectif :

Ce plan se compose de différentes actions :

- Des plantations issues d'inventaires conduits par la Direction des Jardins et de la Biodiversité pour identifier des secteurs de plantations ainsi qu'un travail de recensement participatif avec les citoyens des différents quartiers de la ville,
- Des plantations réalisées par différentes directions (Direction de la Voirie, Direction de l'Espace public et des Infrastructures) dans le cadre de chaque projets d'aménagements : Zones d'Aménagement Concertées, stratégie paysagère du centre-ville, requalification de voies, etc.
- Des plantations visant à renforcer la ceinture verte Rennaise parfois en lien avec les agriculteurs : boisement, haies bocagères et alignements intra-parcellaires.

##### → Bilan quantitatif des plantations réalisées depuis le début du mandat

Pendant l'hiver 2023-2024, 437 arbres ont été abattus et 4786 arbres ont été plantés, soit une augmentation nette de 4349 arbres supplémentaires. Ainsi, depuis 2020, au cours des 4 dernières saisons de plantations (hiver 2020-2021 / hiver 2021-2022/ hiver 2022-2023 / hiver 2023-2024), le patrimoine arboré a vu une augmentation de 15 902 arbres supplémentaires soit une augmentation de 12,4 % depuis le début du mandat.



##### → La méthode de calcul

De nombreuses directions de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole mais également la SEM Territoires contribuent, par leurs actions, à l'évolution quantitative du patrimoine arboré appartenant à la Ville de Rennes. Le suivi du patrimoine arboré via un tableau de bord est piloté par la Direction des Jardins et de la Biodiversité. Les calculs sont effectués chaque année à la fin des périodes de plantations selon le calendrier ci-après. Sont comptabilisés comme des « arbres », les arbres tiges et les cépées dont la hauteur, à maturité, dépasse les 5 mètres minimum.

2023

2024

NOVEMBRE

DECEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

1 Saison de plantation

2 Recueil des données

3 Consolidation des chiffres



##### Le cas particulier des micro-forêts.

La littérature scientifique estime qu'un tiers des plantations initiales survivront à terme suite à des processus de compétition naturelle liée à une plantation initiale très dense. Le choix a été fait de ne prendre en compte qu'un tiers des jeunes plants dans le compte annuel des arbres.

## ➔ Mise en place d'indicateurs écologiques dans le cadre des projets d'aménagement

Le guide d'aménagement des espaces publics et ses livrets techniques donnent des prescriptions en matière d'aménagement mais également des objectifs chiffrés en particulier sur les enjeux de transition écologique. Afin de vérifier l'atteinte de ces objectifs et d'évaluer la performance environnementale des aménagements, des indicateurs écologiques ont été mis en place, dans le cadre de la révision du guide, concernant l'économie circulaire et le recyclage, l'infiltration de l'eau pluviale, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la biodiversité, le bilan carbone ainsi que la surface de canopée.

Pour tout projet,  
après aménagement :

+30%



+30%

de surface  
végétalisée  
et/ou  
perméable



## Vers un plan guide de végétalisation à l'échelle de la Ville de Rennes

Engagement 19

Des réflexions à moyen et long terme sont engagées en lien avec l'Agence d'Urbanisme de Rennes (AUDIAR) pour construire un plan guide de végétalisation pour disposer d'une stratégie à l'échelle du territoire. Ce travail vise à augmenter le patrimoine arboré, à le diversifier mais également à le préserver et le renouveler. Pour cela, il devra établir des grands principes de végétalisation pour les opérations d'aménagement ainsi que planifier et prioriser les opérations de plantations. Cette réflexion intégrera les données climatiques et écologiques disponibles dans la continuité des études menées dans le cadre de la concertation « Rennes 2030 ».

## Favoriser l'infiltration de l'eau et la perméabilité des sols

Engagement 21

### ➔ Végétaliser et désimperméabiliser le square Thérèse Clerc (ex-square de la Richardière)

Issu de la saison 4 du Budget Participatif de la Ville, le square a été repensé pour créer un véritable espace de vie avec le renforcement de l'aire de jeu, l'aménagement d'un jardin de convivialité et la création d'un jardin partagé. Ces aménagements, pensés en concertation avec les porteurs de projet, ont permis une végétalisation de l'espace avec la création de 400 m<sup>2</sup> de surface végétale supplémentaire et la plantation de 25 arbres.



## Et d'autres actions déjà initiées qui se poursuivent ...

- ➔ Poursuite de mise en place de techniques d'aménagements et de plantations favorables à l'infiltration de l'eau et au bon développement des arbres : Fosses continues, chaussées réservoirs etc.
- ➔ Poursuite de la participation aux réflexions nationales pour une meilleure cohabitation des arbres et des réseaux

#### → Programmes d'inventaires des arbres gîtes pour les espèces saproxyliques et les chiroptères avec des associations locales



Des associations locales de protection de la nature participent aux programmes d'inventaires de la Ville de Rennes. En 2023, un marquage des arbres d'intérêt pour des insectes saproxyliques au sein des délaissés urbains de la ville a eu lieu. Les insectes saproxyliques sont des espèces qui dépendent au moins pour une partie de leur cycle de vie du bois mort ou mourant. Certains d'entre eux comme le Grand Capricorne et leurs habitats sont protégés. Ainsi, il est nécessaire de mettre en place des protocoles particuliers dans la gestion du patrimoine arboré pour conserver ou protéger ces habitats. Le même exercice sur les arbres propices à l'accueil des chauves-souris avait également été réalisé il y a quelques années.

#### → Collaboration des laboratoires de recherche et de la Ville de Rennes sur le sujet de la végétalisation et du changement climatique.

La ville de Rennes et Rennes Métropole participent à différents projets de recherche autour de la végétalisation des villes et du changement climatique. A titre d'exemple, un travail a été engagé sur l'année 2023 avec le laboratoire LETG de l'université de Rennes 2 sur la modélisation de l'ilot de Chaleur Urbain à l'échelle de la ville de Rennes à partir des données climatiques de l'été 2022.

## Se tenir informé de l'avancée scientifique Engagement 26

#### → Intervention du monde de la recherche auprès des équipes de maintenance de la Direction des Jardins et de la Biodiversité.

Le 4 mai 2023, les encadrants du service Maintenance de la Direction des Jardins et de la Biodiversité ont pu échanger avec le laboratoire LETG de l'Université de Rennes 2 autour des résultats d'un projet de recherche auquel les agents ont participé en identifiant des arbres ayant souffert de la sécheresse en 2022. L'intervention portait sur l'apport de la télédétection sur le suivi sanitaire de la végétation arborée en milieu urbain sur l'été 2022.

#### + Et d'autres actions déjà initiées se poursuivent ...



- **Les réunions avec le Conseil Local de la Biodiversité :** les membres du bureau se rencontrent régulièrement et une plénière a été organisée en fin d'année 2023. Un groupe de travail a été organisé sur la trame verte et bleue et l'atlas de la biodiversité communale.
- **L'utilisation de sondes hydriques :** certains arbres plantés ont été équipés de sondes hydriques pour suivre leurs besoins en eau.
- **Des rencontres avec d'autres collectivités :** afin d'obtenir des retours d'expériences d'autres collectivités, des échanges ont eu lieu en 2023 avec les villes de Montpellier, Tours et Angers.



## 5 Développer des typologies différencierées de plantations

### Pérenniser les plantations Engagement 27

→ Intervention de la Ville de Rennes et partage d'expérience autour des palettes végétales de demain.

Le 2 Février 2023, dans le cadre d'une journée de réflexion organisée par le pôle paysage de VERDIR (Fédération Nationale des producteurs de l'Horticulture et des Pépinières), la Ville de Rennes est intervenue pour présenter les réflexions menées sur l'adaptation des palettes végétales dans le contexte du changement climatique. Cette journée a donné lieu à des échanges avec tous les acteurs de la végétalisation : des producteurs, concepteurs, entreprises du paysage et collectivités.



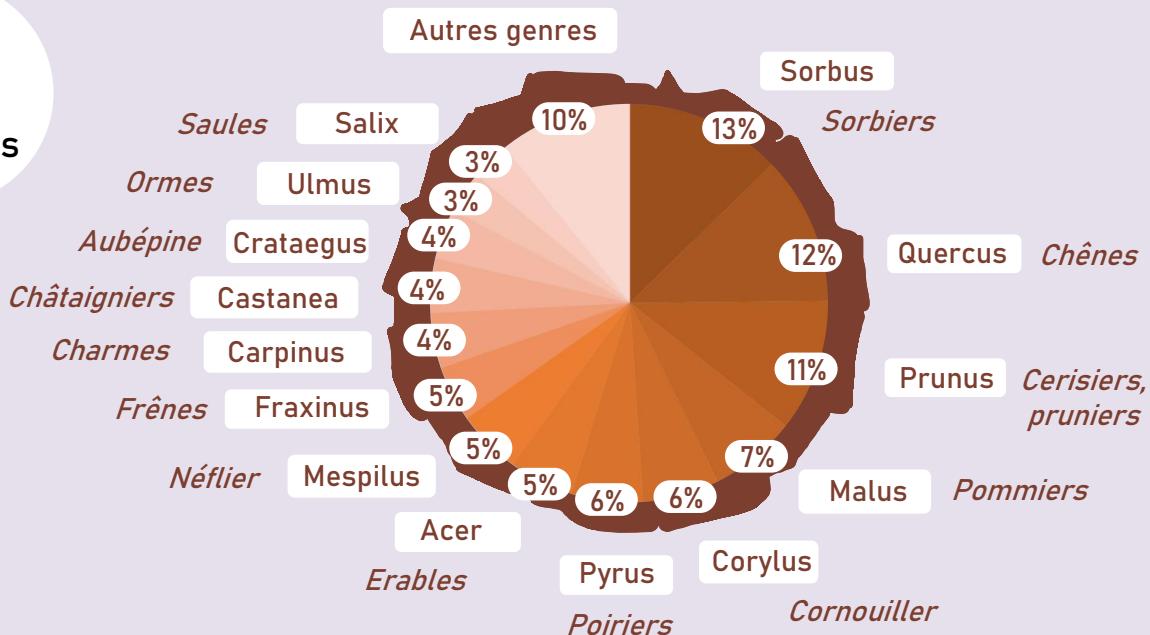
#### → Réalisation du suivi des équilibres de la diversité des essences

À partir des commandes de végétaux réalisées par la Direction des Jardins et de la Biodiversité, il est possible de suivre chaque année la diversité des plantations réalisées en régie en 2023.



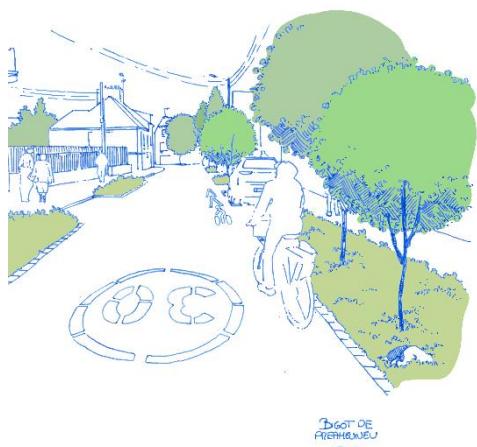
80 genres différents

Ex : Pins, Tilleuls, Ginkgo, etc.





→ **Étude du potentiel de végétalisation sur les rues du quartier sud-gare**



Croquis réalisé par Univers

À la suite d'une concertation à l'échelle du quartier sud-gare sur le plan de circulation, la végétalisation des rues a été plébiscitée. Ainsi, un groupement de bureaux d'étude a été missionné pour identifier le potentiel de végétalisation à l'échelle de huit rues du quartier. A l'issue, deux d'entre elles ont été choisies pour faire l'objet d'une végétalisation à court terme : les rues Albert De Mum et Bigot de Préameneu. Les travaux sont menés par la Direction de la Voirie. Ceux de la rue Albert De Mum ont commencé en Janvier 2024 et la plantation de 17 arbres va suivre. Concernant la rue de Bigot de Préameneu, son réaménagement nécessite le dépôt d'un permis d'aménager car elle se situe en périmètre monument historique avec la présence de l'Église Sainte-Thérèse. Toujours à l'étude, il est projeté de planter une trentaine d'arbres.



**Et d'autres actions déjà initiées se poursuivent ...**

- Recensements participatifs par les citoyens des zones qui pourraient être plantées en lien avec les directions de quartier Ouest et Centre.
- Mise en œuvre de la palette végétale dans les nouvelles plantations.

**Zoom sur la visite des parcs de la Ville d'Angers**

Le 22 novembre 2023, la Direction des Jardins et de la Biodiversité s'est rendue à Angers pour visiter le parc Balzac ainsi que le parc de l'arboretum Gaston Allard. L'objectif de cette visite était d'observer particulièrement les différentes espèces de chênes présentes dans ces deux parcs afin de choisir les essences qui constitueront l'alignement prévu le long du canal Saint-Martin à Rennes dans la dernière phase de travaux des Prairies Saint-Martin. La journée s'est terminée par la visite d'une pépinière ligérienne afin de sélectionner les essences disponibles.



**Zoom sur l'inauguration de l'aménagement de la place Thérèse Pierre**

Le Samedi 17 Juin, le nouvel aménagement de la place Thérèse-Pierre, située en face de la station de métro Jacques Quartier, et ses plantations ont été inaugurés. Issus du budget participatif saison 5, les plantations ont été réalisées de manière participative en novembre 2022.



## Partie 3 Exemples d'actions engagées par les partenaires

### INRAe • Expertise du patrimoine arboré, éco-balade et plantations

Le site d'INRAe situé à Beauregard s'étend sur 2 hectares et possède un patrimoine arboré remarquable qui constitue un véritable écrin de biodiversité dans un contexte urbain. Dans le cadre de la démarche « Responsabilité sociétale et environnementale » (RSE) engagée par l'unité de recherche Opaale, présente sur le site, et plus globalement du centre INRAE Bretagne-Normandie, un expert forestier a été mandaté pour réaliser un état des lieux précis du parc arboré. L'objectif était d'évaluer les sujets à maintenir et entretenir, à surveiller voire éventuellement à abattre dans le but de pérenniser le peuplement arboré. Un diagnostic a eu lieu et ses résultats ont été restitués en Mars 2023 aux représentants de l'unité Opaale et de l'unité d'appui à la recherche. Dans la continuité de cette action, une visite du parc commentée par l'expert forestier a également été organisée en Juin 2023 avec des agents volontaires. L'occasion de partager les constats, de sensibiliser et de répondre aux questions. A partir des recommandations de l'expert forestier, une dynamique de plantation a également été amorcée à la fois pour préparer le renouvellement et aussi pour accroître l'accueil de la biodiversité. Proposée par les Relais Développement Durable de l'unité de recherche du site, en coordination avec le service RSE, une haie bocagère a ainsi été plantée en décembre 2023 de manière participative avec une vingtaine d'agents.



### L'université de Rennes • Arboretum du campus de Beaulieu



Un diagnostic de l'arboretum du campus de Beaulieu a été effectué dans le but de connaître et de faire connaître ce patrimoine conséquent et remarquable. Au total, 2373 arbres ont pu être étiquetés représentant 207 espèces réparties en 48 familles. Pour 1063 d'entre eux, situés dans le périmètre potentiel de travaux d'urbanisation du campus, le statut patrimonial, les dimensions et l'état sanitaire ont également été évalués. Il reste une trentaine d'arbres à déterminer. Avec les conseils du cabinet Aubépine, ce travail a été réalisé par Mathurin Bellot, ingénieur écologue, Agnès Schermann, maîtresse de conférences à l'Université de Rennes et Emmanuel Le Rouzic, technicien à l'Université de Rennes.

## Territoires • Formations des équipes avec le bureau d'étude Aubépine



À partir de 2020, des chefs de projets et responsables d'opérations de la SEM Territoires ont été formés par le bureau d'étude Aubépine sur la question des arbres au sein d'un projet d'aménagement. Ces cessions de formations portaient sur la connaissance générale des arbres et leurs besoins mais également sur les risques en phase chantier et les mesures de protection à envisager dès la conception des plans et dans le suivi de travaux. Cela a contribué à la montée en compétence des personnes formées sur les enjeux et les bonnes pratiques de protection des arbres permettant ainsi de mieux appréhender le rôle de l'aménageur dans la préservation du patrimoine arboré à toutes les phases d'un projet (réalisation de relevés géométriques fiables, état sanitaire, anticipation de l'organisation de chantier, prescriptions de protection des arbres dans les cahiers des charges de cession de terrain vis-à-vis des promoteurs et constructeurs etc.).

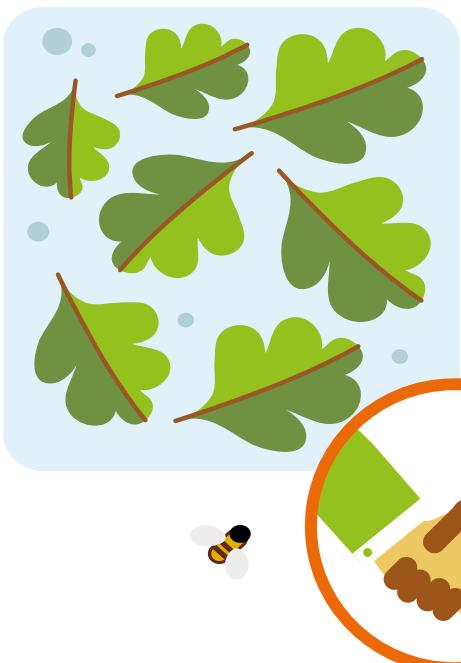


## L'université Rennes 2 • Plantation d'une micro-forêt



Le 6 décembre 2023, une micro-forêt de 1300 arbres a été plantée de manière participative sur le campus Villejean. Ce projet de revégétalisation, co-financé par la MACIF, s'inscrit dans le cadre de la politique de transition socio-environnementale de l'université et dans la continuité de leur signature de la charte de l'arbre en 2022. Cette forêt est constituée d'essences locales et méridionales (sud-est de la France) dont les caractéristiques physiologiques doivent leur permettre de résister au changement climatique et correspondent aux recommandations de la palette végétale de la ville de Rennes. La communauté universitaire mais également des habitants du quartier et des enfants des écoles et centre de loisirs des alentours ont pu participer à la plantation. L'occasion de sensibiliser un large public aux bienfaits attendus et à l'intérêt de l'arbre dans la ville.





Validé en décembre 2023 par le Conseil régional, ce plan pour l'arbre a été construit au fil de l'année 2023 dans une vision fédératrice et transversale à travers des enquêtes auprès des acteurs du territoire puis des ateliers. Ce plan traduit l'engagement de la région pour améliorer la place de l'arbre en Bretagne à travers différents objectifs : développer la présence de l'arbre, tant en milieu urbain que dans l'espace rural ; promouvoir une gestion durable de l'arbre, du bocage et de la forêt, permettant de préserver leurs fonctionnalités écologiques ; renforcer les usages et produits issus de l'arbre.

## Keolis • Suivi et entretien de la Micro-forêt de la Maltière

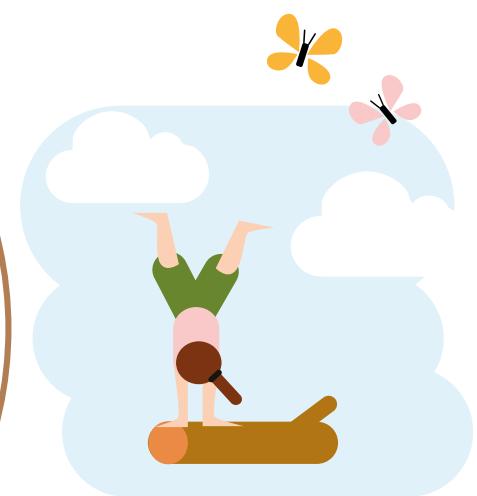
Le 19 novembre 2022, 100 planteurs volontaires (Keolis Rennes, le Centre des Jeunes Dirigeants et leurs familles) sont venus planter une micro forêt Miyawaki sur le site du garage atelier Maltière. Parmi les 600 plants (noisetiers, alisiers, cornouillers, frênes, pruneliers, houx...), les merisiers restent les champions de la croissance (+15 cm). La recharge en eau a été bonne en 2023, ce qui est une bonne nouvelle pour la production de racines.



Deux entretiens de la micro-forêt (désherbage manuel notamment des plantes colonisatrices) ont eu lieu les 10 mai et 8 novembre 2023 avec les planteurs volontaires. Ces activités sont appréciées des salariés.



Depuis plusieurs années déjà, Fibois Bretagne accompagne les territoires à la structuration d'une filière arbre-forêt-bois locale. En novembre 2023, avec ses partenaires ONF et CRPF, un séminaire rassemblait les « territoires engagés » dans la démarche en Bretagne et Pays de La Loire, ainsi que ceux qui se questionnent. L'objectif étant que chacun partage les actions mises en place sur son territoire (concours de mobilier en bois local, acquisition d'une scierie mobile, regroupement de propriétaires forestiers etc.). Pour donner suite aux échanges qui ont eu lieu, Fibois Bretagne proposera notamment un voyage d'étude ainsi qu'un guide de valorisation des bois locaux.





**Pour plus d'informations**

**Contacter la Direction des Jardins et de la Biodiversité**

**02 23 62 19 40**

**djb@rennesmetropole.fr**